



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPEMENT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



REPUBLIQUE DU BURUNDI

PROFIL D'EGALITE DE GENRE, EDITION 2023



SYNTHÈSE

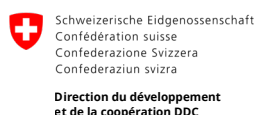
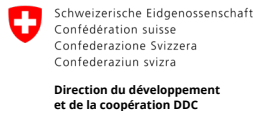


TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
PREFACE	2
AVANT PROPOS	3
INTRODUCTION	5
CHAPITRE I :	
CADRES NORMATIFS ET ENGAGEMENTS DU BURUNDI EN MATIERE D'EGALITE DE GENRE	8
CHAPITRE II.	
ANALYSE GENRE DES 17 DOMAINES PRIORITAIRES	10
2.1. Participation et leadership féminin	10
2.2. Femmes, Paix et Sécurité	10
2.3. Les violences basées sur le Genre	11
2.4. Ne Laisser Personne pour compte et inclusion sociale	12
2.5. Enfance et Jeunesse	13
2.6. Environnement, changements climatiques et catastrophes naturelles	13
2.7. Budgétisation sensible au genre	13
2.8. Justice économique et facteurs de production	13
2.9. Les migrations	14
2.10. Agriculture et élevage	15
2.11. Médias et Nouvelles technologies de l'information et de la communication	15
2.12. Santé, VIH et Santé Sexuelle et Reproductive	15
2.13. Education et l'alphabétisation	16
2.14. Intégration régionale et économies transfrontalières	17
2.15. Industrie extractive	17
2.16. Inclusion financière pour l'autonomisation des femmes	18
2.17. Emploi formel, travail non rémunéré, protection sociale	18
CHAPITRE III.	
DOMAINES PRIORITAIRES ET RECOMMANDATIONS	20
3.1. Perceptions de l'égalité de genre issues de l'enquête	20
3.2. Domaines prioritaires et potentiel d'actions	20
3.3. Recommandations retenues	20
CONCLUSION	22



REMERCIEMENTS

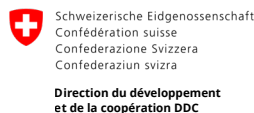
Douze (12) ans après son dernier Profil Pays d'Égalité de Genre, le Gouvernement du Burundi, avec l'appui des partenaires au développement dans le domaine de la promotion de l'égalité de genre, vient de se doter d'un nouveau « Profil Pays d'égalité des Genres », Edition 2023.

Ce produit de connaissances et de données sur le Genre au Burundi est le fruit d'un processus participatif et collaboratif entre le Gouvernement du Burundi, l'ONU Femmes, la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Direction de Développement et de la Coopération Suisse au Burundi.

Cette étude est aussi le résultat d'un processus conduit par le comité technique de suivi conjoint sous l'orientation principale du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, des points focaux des ministères dont les cellules genre, l'Institut National des Statistiques du Burundi (INSBU), les agences du Système des Nations Unies impliquées et d'autres parties prenantes dans la question de l'égalité de genre au Burundi.

Avec l'appui des partenaires susmentionnés, une équipe de consultants a été mise en place pour conduire le travail technique et empirique et son apport holistique à travers la recherche a permis d'aboutir à des résultats concrets. Le processus d'élaboration de ce document n'aurait pas abouti sans le concours des différentes parties prenantes auxquelles nous voudrions exprimer nos vifs et sincères remerciements.

Nos remerciements vont (i) aux partenaires au développement : ONU Femmes, la Banque Africaine de Développement, la Direction de Développement et de Coopération suisse pour leur appui tant technique que financier, (ii) aux membres du comité de suivi conjoint pour leur disponibilité et contribution technique dès la conception de l'étude, (iii) à l'équipe des pairs relecteurs du document pour leur analyse critique du document et les contributions significatives y apportées, (iv) aux agences du Système des Nations Unies en l'occurrence ONU Femmes, le PNUD, le FNUAP, l'OIM, l'OMS et l'UNICEF qui ont déployé leurs Points Focaux du Groupe Thématique Genre et Droits Humains pour contribuer au processus, (v) aux organisations de la société civile relectrices, (vi) à l'équipe des consultants (Madame Christine Mbonyingingo et Monsieur Gérard Nduwayo) pour la conduite de l'étude jusqu'au bout, (vii) aux différentes personnes que l'équipe des consultants a rencontrées pendant sa mission de terrain pour la collecte de données et (viii) toute autre personne qui, d'une manière ou d'une autre, a fourni des données pour ce processus d'élaboration du profil genre. Ce dernier pourra orienter et guider toute institution dans la planification fondée sur des données factuelles à jour susceptibles d'éclairer la prise des décisions et des engagements en faveur de l'égalité de genre au Burundi.



PREFACE

En tant que partenaires au développement qui mettent en œuvre des programmes, des politiques et des normes visant à défendre les droits fondamentaux des femmes et à créer un environnement propice où chaque femme et chaque fille peuvent pleinement réaliser leur potentiel, l'ONU Femmes Burundi, la Banque Africaine de Développement et la Direction de Développement et Coopération Suisse ont pris l'engagement d'élaborer le Profil Pays d'Égalité de Genre, édition 2023 visant à disposer des réalités genre du moment.

Les objectifs poursuivis consistaient, d'une part, à analyser les tendances, à identifier et comprendre les déterminants des indicateurs-clés en lien avec l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes au Burundi, et, d'autre part, à proposer des pistes d'actions ou recommandations pour répondre aux défis persistants et identifiés dans le travail des pouvoirs publics, des partenaires au développement et des organisations de la société civile qui œuvrent pour une vie plus digne des femmes et des filles du Burundi.

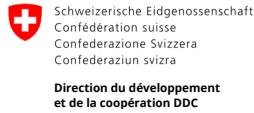
L'ONU Femmes, la Banque Africaine de Développement et la Direction de Développement et la Coopération Suisse au Burundi ont ainsi le plaisir de présenter le contenu issu des réflexions scientifiques sur dix-sept secteurs thématiques liés aux Objectifs de Développement Durable et qui renseignent sur les données concrètes et d'actualité. Ces partenaires

interpellent tous les intervenants dans le domaine de l'égalité de genre de s'y référer en vue d'éclairer la prise de leurs engagements. Il s'avère aussi important de souligner que les opinions émises dans les analyses faites n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient être considérées comme reflétant le point de vue ni de l'ONU Femmes ni ses partenaires à la production de ce document.

Que tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice, à la réalisation et à la réussite de ce Profil Pays d'Égalité de Genre au Burundi, spécialement les membres du Comité Technique de Rédaction, des Points Focaux des cellules Genre des quinze Ministères, des Agences du Système des Nations Unies ainsi que les organisations féminines de la société civile, trouvent ici l'expression d'une profonde gratitude de l'ONU Femmes Burundi, de la Banque Africaine de Développement et de la Direction de Développement et de la Coopération Suisse

Que toutes nos interventions respectives accompagnent le Burundi et que l'efficacité de nos actions s'assure qu'aucun Burundais – enfant, jeune ou adulte – ne soit laissé pour compte.

Clara M. Anyangwe	Boris Maver	Pascal Yembiline
Représentante de l'ONU Femmes au Burundi,	Directeur du Développement et de la Coopération Suisse	Représentant pays de la Banque Africaine de Développement au Burundi



AVANT PROPOS

Le Burundi est engagé dans un processus de relèvement socioéconomique et de capitalisation de la paix en mettant à contribution toutes les forces vives et capacités nationales susceptibles d'y contribuer effectivement et efficacement.

Aux niveaux politique et institutionnel, le pays est doté de nouvelles institutions depuis les dernières élections de 2020. C'est dans ce cadre que 15 départements ministériels parmi lesquels un ministère chargé de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre ont été mis en place. Celui-ci est pourvu d'une nouvelle architecture pour ce qui concerne sa composante genre dont l'une des missions principales est d'assurer la coordination des initiatives du cadre de la promotion de l'égalité de genre dans le pays.

Au niveau socioéconomique, le Burundi fait face à beaucoup de besoins de relèvement après plusieurs années de crises auxquelles se sont ajoutés les risques de vulnérabilité dus aux changements climatiques. Des mesures de prévention et de réponse sont déjà définies dans différents outils de travail comme les plans de Contingence. C'est aussi dans ce contexte que les différents documents de planification nationale tel que le Plan National de Développement 2018-2027 ainsi que les différentes politiques sectorielles parmi lesquelles le plan national d'investissement agricole, ont été proposés en réponse à la situation dont l'impact est avéré sur la pauvreté dans un pays à 90% agricole avec une plus grande implication des femmes et des filles.

Pour impulser une relance de la majeure partie des indicateurs socioéconomiques, le pays vient d'adopter le « Programme National de Consolidation de la Paix, Stabilité Sociale et Promotion de la Croissance Économique (PNCP-SS-PCE) » 2025. À court terme, ce dernier s'articule autour des principaux axes suivants: (i) la stimulation du développement socio-économique basée sur l'agriculture et l'industrialisation et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes; (ii) la lutte contre la corruption; (iii) le développement du secteur privé; (iv) le développement des infrastructures, logements sociaux et de l'énergie; (v) la protection de l'environnement; (vi) la protection des citoyens dans l'ensemble du pays, y compris les réformes du système judiciaire et de l'administration publique.

L'objectif de cette étude est de mettre à la disposition des décideurs et des partenaires au Burundi, un outil actualisé afin de mieux comprendre et connaître où investir et quelles interventions prioriser pour un impact réel de l'Égalité de genre aux niveaux diversifiés de la vie nationale.

L'égalité de genre accroît enfin la capacité d'action collective des femmes susceptible de transformer la société en influençant les institutions, les marchés, ou encore les normes sociales. Quand les femmes disposent des moyens d'agir sur la scène politique et économique, elles peuvent agir en faveur des modifications des choix publics.

En tant que Ministre en charge de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, c'est avec un réel plaisir que je salue le soutien apporté par l'ONU Femmes, la Banque Africaine de Développement et la Direction de Développement et de la Coopération Suisse, les autres partenaires au développement ainsi que les cellules Genre des Ministères pairs pour la réalisation et la production du nouveau Profil Pays d'Égalité de Genre au Burundi, édition 2023.

Ce travail réalisé est d'une importance capitale, car l'investissement dans la promotion et l'égalité effective de genre au Burundi, aujourd'hui et demain, est l'une des grandes opportunités de l'Afrique en général et du Burundi en particulier, compte tenu de ses caractéristiques démographiques et sociales.

Il appartient à notre Pays de réaliser la Vision Burundi : « un Pays Émergent en 2040 et Pays Développé en 2060 » qui a pour finalité « l'amélioration des conditions de vie/bien-être et réduction des inégalités ». Sur cette trajectoire du développement, la finalité de la vision est de faire du Burundi une nation caractérisée par une augmentation soutenue de la production et des changements structurels conduisant à l'augmentation de l'espérance de vie et la longévité, la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction des inégalités, du chômage et de la pauvreté sous toutes ses dimensions.

Que tous celles ou ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de cette étude, trouvent ici l'expression de la gratitude du Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre. Que toutes nos interventions.

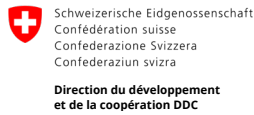
respectives accompagnent le Burundi et que l'efficacité de nos actions s'assure qu'aucun burundais – enfant, jeune ou adulte – ne soit laissé pour compte.

Honorable Madame Imelde Sabushimike

Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre.



INTRODUCTION



INTRODUCTION

Le document du Profil Pays d'Égalité de Genre du Burundi (PPEG) 2023 scrute les horizons et dessine les perspectives d'avenir en ce qui concerne l'égalité de genre au Burundi en vue de créer un aperçu et établir une situation de référence sur l'égalité de genre du Burundi afin de faire avancer les engagements internationaux, régionaux et nationaux en faveur de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles pour que nous ayons à la fin un profil fournissant des données fiables du genre et une analyse complète des différences entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons dans tous les aspects de la vie sociale, culturelle, politique et économique.

Le contenu de ce document est structuré autour de trois chapitres.

D'emblée, une introduction présente le contexte en général, l'objectif global, les résultats attendus, la méthodologie utilisée ainsi que les limites et les contraintes majeures.

Le premier chapitre est consacré aux cadres normatifs et les engagements du Burundi en matière d'égalité de genre. Dans le deuxième chapitre, il est question de l'analyse « genre » des 17 domaines prioritaires et, le troisième présente des perceptions ainsi que des recommandations aux pouvoirs publics, aux

Objectif global de l'étude

L'Objectif de l'étude est de créer un aperçu et établir une situation de référence sur l'égalité de genre du Burundi afin de faire avancer les engagements internationaux,

Résultat attendu

Il est attendu un profil fournissant **des données fiables du genre** et **une analyse complète des différences entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons** dans

partenaires au développement et aux organisations de la Société Civile et au secteur privé.

En ce qui concerne le contexte, il convient de signaler que la Politique Nationale Genre 2012-2025 (PNG) reconnaît l'égalité de genre comme une question fondamentale des droits humains, une des conditions indispensables pour un développement durable et une croissance économique inclusive.

Le Burundi traduit cette volonté de promouvoir l'égalité de genre par l'adoption et la ratification des textes internationaux, régionaux et nationaux.

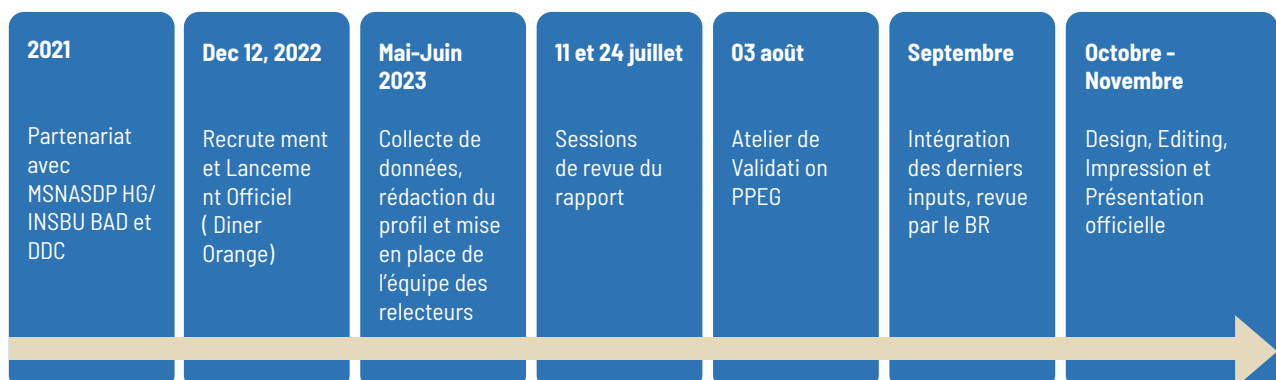
Par rapport à ce contexte global, le gouvernement du Burundi et ses partenaires se sont convenus de réaliser et de produire un Profil Pays d'Égalité de Genre du Burundi pour cette année 2023. Le dernier profil datant de 2012, avait besoin d'être mis à jour.

Actualiser l'état de l'égalité de genre au Burundi est donc une préoccupation légitime pour le Gouvernement ainsi que tous les acteurs impliqués dans les efforts de développement du Burundi, car, c'est une question qui touche tous les domaines de la vie publique.

régionaux et nationaux en faveur de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles.

tous les aspects de la vie sociale, culturelle, politique et économique.

Background et cheminement



Approche méthodologique

L'approche méthodologique de l'étude a suivi les principales étapes suivantes :

- La revue des documents et statistiques (recherche secondaire);
- L'identification des informateurs clés au niveau national et PPEG;
- La tenue d'une réunion de suivi du lancement de l'élaboration du PPEG;
- La tenue d'une réunion avec les points focaux en genre des Ministères;
- L'élaboration des outils clés pour faciliter la collecte de données;
- La collecte de données sur le terrain (interviews des informateurs clés, discussions de groupes, entretiens individuels avec les citoyens);
- Le processus de rédaction et de validation.

Contraintes majeures lors de l'élaboration du rapport de l'étude:

- Une insuffisance de temps matériel par rapport à la taille de l'échantillon ainsi que des difficultés de pouvoir étendre la collecte des données qualitatives et quantitatives sur plusieurs sources variées;
- L'indisponibilité des personnalités ciblées comme des informateurs clés, ce qui a réduit le niveau des échanges stratégiques, pouvant déboucher sur des stratégies efficaces pour l'avenir;
- Une carence ou un manque de certaines données désagrégées par genre. Quand elles existent, ces données ne sont pas actualisées régulièrement.





CHAPITRE I

CADRES NORMATIFS ET ENGAGEMENTS DU BURUNDI EN MATIERE D'EGALITE DE GENRE



CHAPITRE I : CADRES NORMATIFS ET ENGAGEMENTS DU BURUNDI EN MATIERE D'EGALITE DE GENRE

Du cadre normatif

Le cadre normatif (lois, conventions, résolutions) burundais est positivement appréciable (adoption, ratification, domestication, etc.).

Le niveau de connaissance dudit cadre par les femmes et les hommes est symptomatique des efforts de vulgarisation des

textes de lois relatifs à l'égalité de genre.

Cependant, à la suite de l'insuffisance du budget alloué au ministère ayant le genre dans ses attributions la mise en application reste à améliorer.

Du cadre institutionnel

Il s'avère une nécessité d'un nouveau cadre institutionnel :

Un Ministère de l'Égalité de genre et l'Inclusion Sociale. Cette structure conforme aux initiatives des Nations dans les années 1970 à la prise de conscience des impacts négatifs des discriminations à l'endroit de la femme sur la paix et le développement dans le monde s'impose. Du point de vue des points focaux genre des institutions publiques et des experts consultés en atelier, elle répond mieux aux exigences d'un

travail de qualité pour promouvoir l'équité pour tous et éradiquer les inégalités d'ici 2030. Les espoirs des laissés pour compte, les exclus et les marginalisés sont placés dans l'engagement du Président de la République lors de la célébration du 08 Mars 2023 à Rumonge qui instruisait les Ministres à créer un département en charge du genre dans chaque Ministère. Cette déclaration est un témoignage de volonté politique qui reste néanmoins à mettre rapidement en œuvre.

Du cadre financier

Le cadre financier a deux sources du budget. L'une est constituée par les recettes nationales et l'autre par des ressources extérieures issues de la coopération bilatérale et multilatérale.

Le cadre financier en bref: Le budget général de l'Etat pour l'année 2022-2023 est de 2.076.568.967.947. Le Ministère en charge du genre et celui en charge du commerce sont en

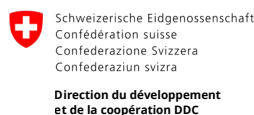
rouge car leur budget est de moins de 1%. Pour le Ministère en charge du genre, 42% de son budget total sont des ressources étrangères contre 58% de ressources nationales. Ceci laisse craindre que si les contributions des partenaires venaient à manquer, des interventions seraient sensiblement diminuées.

Le portefeuille du genre apparaît comme un appendice aux trois autres secteurs gérés par une seule autorité ministérielle.



CHAPITRE II

ANALYSE GENRE DES 17 DOMAINES PRIORITAIRES



CHAPITRE II. ANALYSE GENDRE DES 17 DOMAINES PRIORITAIRES

2.1. Participation et leadership féminin

Les quotas constitutionnels des années 2000 (30%) ont été renforcés par la Constitution de 2018 (30% de femmes dans la magistrature) et le code électoral de 2020, qui a amélioré le positionnement des femmes sur les listes électorales (de ¼ à 1/3).

Cependant, ce positionnement sur les listes électorales semble être relativisé en termes d'égalité de genre avec le phénomène

des « Bakazana », promues par certains partis (épouses de tel homme) qui dilue l'appartenance au sexe dans une sorte de dépendance au masculin.

Enfin, il n'y a pas encore de quota légalisé dans les instances collinaires, même si les femmes deviennent de plus en plus visibles dans les comités locaux.

Institutions	H	F	H+F	% F
Assemblée nationale	72	51	123	41
Sénat	23	16	39	41
Conseil communal	3495	2331	1164	33
Administrateurs communaux	119	43	76	36
Conseil collinaire	11736	2816	14552	19
Chefs de collines	2681	230	2911	8
Conseil de notables	33475	10781	44256	24
Moyenne générale				31

2.2. Femmes, Paix et Sécurité

L'existence du troisième Plan d'Action National sur la Résolution 1325 place le Burundi parmi les premiers pays les plus avancés sur le plan mondial au niveau de cette thématique.

Le Burundi fut et est contributeur dans les forces de maintien de la paix dans les pays en conflits (Soudan, Somalie, Haïti, Mali, Centrafrique) dans le strict respect du genre.

Les Forces de Défense et de Sécurité du Burundi (Armée et Police) disposent des documents de stratégies d'intégration du genre où la participation des filles au recrutement dans les rangs continue de croître au fur des années.

L'existence d'un réseau de « femmes médiatrices » **dans les provinces, communes et les collines du pays**, qui contribue dans la stabilisation de la paix sociale, est aussi un élément positif sous cette thématique.

Evolution des effectifs militaires de femmes dans les opérations de maintien de la paix

Années	2008	%	2020	%	2021	%
Femmes	64	5	79	6	118	9
Hommes	1308	95	1308	94	1156	91
TOTAL	1372	100	1387	100	1274	100

2.3. Les violences basées sur le Genre

L'évolution du nombre des victimes de violences basées sur le genre (VBG), entre 2015 à 2022, a suivi une courbe sinusoïdale (respectivement 17503 en 2015 et 17379 en 2022).

Cette maîtrise pourrait être le résultat d'une combinaison des facteurs : une législation qui cherche à s'améliorer, des mesures multiples sur des sites différents, des campagnes

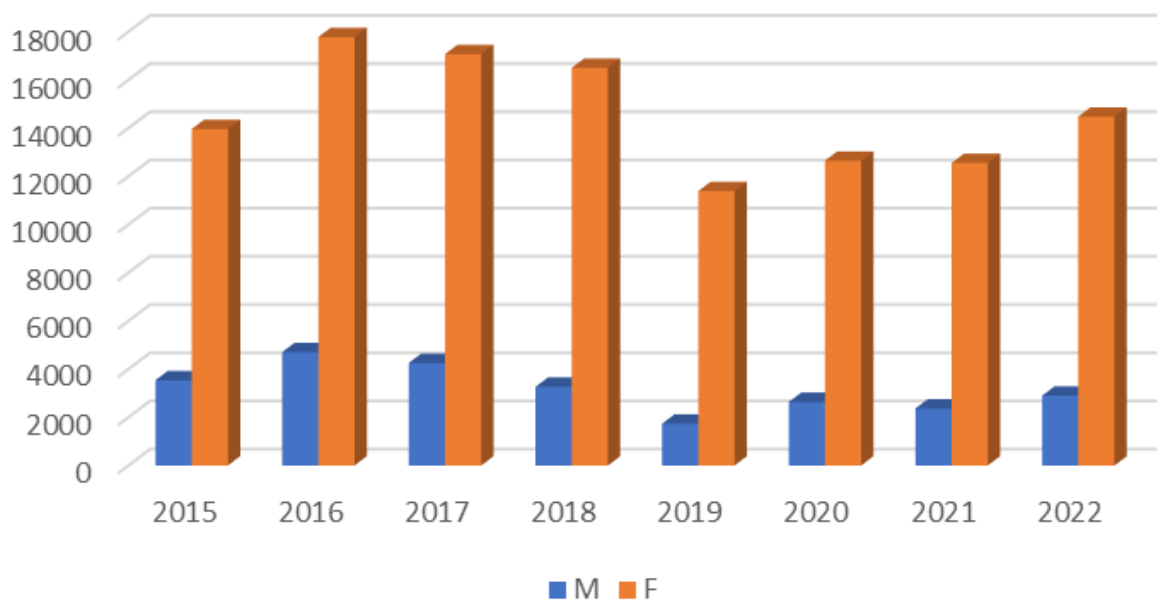
de sensibilisation.

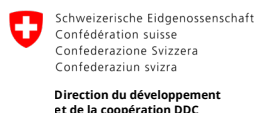
Les innovations apportées par la loi spéciale de lutte contre les VBG se sont avérées par endroits, inefficaces face aux contradictions de cette dernière avec le code pénal et le code de procédure pénale. Cette dysharmonie est à la base du processus de révision en cours.

Effectif Des Survivants De Vbg Ayant Beneficie D'une Assistance Psychologique

Sexes	Année 2020	Année 2021	TOTAL
Hommes	852	1256	2108
Femmes	4957	5496	10453
TOTAL	5809	6752	12561

VICTIMES H ET F DE 2015 -2022





DOSSIERS DE VSBG JUGES EN 2022

Infraction	Nombre
Viol	626
Lésion corporel volontaire	31
Violences domestiques	190
Union libre	21
Concubinage	10
Relation extraconjugale	114
Violence économique	8
Violence psychologique	3
Assassinats	8
TOTAL	1095

2.4. Ne Laisser Personne pour compte et inclusion sociale

Institutionnellement déclinée sous le vocable de solidarité nationale, l'inclusion sociale est une préoccupation de l'Etat en ce sens qu'un département ministériel lui est dédié, à côté de celui du genre.

Les actions de protection sociale des groupes vulnérables sont évaluées selon le taux de couverture nationale et touche les groupes marginalisés de manière à ne laisser personne pour compte.

Le fait qu'à la tête du département ministériel ayant la Solidarité Nationale dans ses

attributions, il y ait une femme Ministre appartenant à la catégorie des « batwa » est un indicateur de prise en compte des groupes marginalisés.

Cette catégorie est également représentée au niveau du Sénat (3) et de l'Assemblée (3)

A titre d'exemple, pour l'année 2018, les indicateurs de protection sociale¹, en dehors des institutions officiellement établies (INSS, ONPR, MFP, MSP, Micro-Assurances) que l'on est en mesure de montrer à l'heure actuelle sont les suivants:

Intitulée de l'Action Sociale/ Bénéficiaire	Taux de couverture
Programmes publics de transferts monétaires (Projet Merankabandi)	48000 ménages ciblés/ transferts faits au nom des femmes
Accouchement de mères assisté par un personnel qualifié	83%
Programme de financement des soins et services de santé des personnes âgées	3500 personnes âgées
Appui aux associations féminines pour les AGR	1120 groupes de solidarité créés
Mortalité maternelle	392/100.000
Travaux à haute intensité de main d'œuvre	1891 personnes dont 945 femmes en âge actif
Assistance judiciaire gratuite	4705 indigents dont 1943 femmes

2.5 Enfance et Jeunesse

Les effets conjugués de la faiblesse des revenus des ménages et d'une alimentation insuffisante et peu diversifiée et d'une fréquence si élevée des maladies infantiles génèrent sans doute des impacts sur les nourrissons et serviraient de lit pour le retard de croissance. Cette situation est telle alors que l'allaitement maternel atteint 98,6% d'enfants. Pour 88,8% de mères, leurs nouveau-nés sont mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance et 83,6% des enfants de moins de 6 mois ont été allaités exclusivement au sein.

47% de la population du Burundi sont des enfants, selon le rapport publié en 2023 par UNICEF, les enfants représentent 47% des 12,5 millions d'habitants du

Burundi. Ceci correspond parfaitement à la pyramide de la population dressée par le rapport de l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (EICVMB, 2019-2020). L'effectif d'enfants au Burundi continuera à croître si rien n'est fait. En effet, on compte en moyenne 5,2 enfants par femme et, le Burundi enregistre environ 950 naissances chaque jour. Selon le rapport EICVMB 2019-2020, la pauvreté touche plus de la moitié de la population Burundaise (51,4%) et selon leurs lieux de résidence, les ménages sont touchés de façon disproportionnée. « Plus de la moitié de la population résidant au Burundi ne parvient pas à satisfaire quotidiennement leurs besoins de base.

2.6. Environnement, changements climatiques et catastrophes naturelles

La prise en compte du genre, aussi bien dans l'élaboration que dans l'exécution des projets environnementaux est en adéquation avec de la reproduction sociale qu'occupe la femme dans la société burundaise. C'est ainsi que des actions tel un guide d'intégration de l'adaptation au Changement Climatique sensible au genre dans le

processus de planification communale ont été initiées. La femme étant un facteur en même temps victime de destruction de l'environnement, des initiatives de restauration, de protection, de réduction des risques de catastrophes naturelles impliquent la femme.

2.7. Budgétisation sensible au genre

Un budget programme sensible au genre tient compte de besoins exprimés dans les différents secteurs de la vie nationale. Ses besoins sont autant pratiques que stratégiques. Il tient également compte des demandes de la population. Il tient compte des intérêts spécifiques des femmes, des hommes et de jeunes des deux sexes dans la

société, des laissés pour compte, des disparités régionales et propose des moyens pour répondre à tous ces besoins et demandes.

Au Burundi, 90 experts en élaboration et gestion du budget sensible au genre dont 30 formateurs ont été renforcés en capacités.

N°	Caractéristiques du budget	Oui	Non	Un essai
01	Intègre la perspective de genre dans tous les aspects de leur élaboration et à tous les niveaux du budget (national et local)			√
02	Promeut l'engagement actif et la participation citoyenne pour permettre de définir les intérêts et les demandes spécifiques des femmes et des hommes de manière différenciée		√	
03	Permet de suivre et d'évaluer l'impact différencié des dépenses et des recettes publiques sur les hommes et les femmes.		√	
04	Promeut une utilisation plus efficace des ressources pour atteindre l'égalité des genres et le développement humain			√

2.8. Justice économique et facteurs de production

L'accès et le contrôle aux facteurs de production sont encore régis par une coutume et des lois encore discriminatoires en défaveur de la femme. Néanmoins, la jurisprudence consacrant l'égalité de l'homme et de la

femme et les pratiques de certification foncière conjointes des époux dessine depuis 2020, constitue une tendance en cette matière.



L'amélioration de l'accès de la femme aux infrastructures est tributaire des politiques de développement communautaire qui influent positivement sur la condition de vie de la femme

en ce sens que c'est elle qui joue un rôle important dans la reproduction sociale.

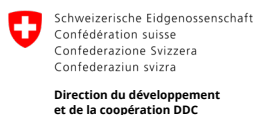
Certificats Fonciers Produits		
Provinces	H	F
MUYINGA	21584	1706
KAYANZA	23065	1039
MURAMVYA	3819	293
GITEGA	22711	1730
KARUSI	29642	300
CANKUZU	6472	310
RUYIGI	3819	300
BURURI	3077	104
NGOZI	18194	1563
MAKAMBA	31184	1476
BUBANZA	13610	1060
CIBITOKÉ	6542	284
BUJUMBURA	1041	158
RUMONGE	157	17
RUTANA	4991	339
TOTAL	189908	10679 (5,3%)

2.9. Les migrations

Un secteur aux inégalités multiformes liées à la pratique de la traite des personnes. A la fin de l'année 2022, les présumés victimes reçues par la Fédération Nationale des Associations engagées dans le Domaine de l'Enfance au Burundi, FENADEF, pour un appui psychosocial sont au

nombre de 640 dont 51 femmes, 39 hommes et 550 enfants.

Les pays d'exploitation sont le Kenya pour 5 personnes, l'Arabie Saoudite pour 81 femmes, Oman pour 10 femmes, Tanzanie pour 417 personnes dont 382 enfants, la RDC pour 1 personne et 150 enfants pour le Burundi.



Demandeurs d'asile au Burundi

Nationalité	2019		2020		2021	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Congolaise (RDC)	6 116	6 140	1 431	1 492	541	511
Rwandaise (RWA)	25	16	9	8	1	0
Ougandaise (UGA)	0	2	0	1	0	0
Autres y compris la Tanzanie et le Soudan du Sud	0	0	2	0	0	0

2. 10. Agriculture et élevage

L'agriculture et l'élevage au Burundi représentent 80 % des emplois et contribuent à 40 % du PIB. Il s'agit principalement d'une agriculture de subsistance à petites récoltes, avec des investissements limités dans les techniques améliorées telles que les technologies liées à l'irrigation ou les graines adaptées.

Ce type d'économie est très sensible aux effets grandissants

du changement climatique comme les inondations ou les sécheresses, qui causent d'importantes pertes agricoles chaque année, empirant les problèmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition infantile selon l'UNICEF dans « *l'impact du climat, de l'énergie et de l'environnement sur les enfants et leurs familles au Burundi* ».

2.11. Médias et Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les aspects genre dans le travail médiatique se déclinent de différentes façons aussi bien dans le positionnement du leadership féminin qui reste minoritaire dans les postes de direction des organes de presse que dans les contenus de l'information encore dominés par les rapports inégalitaires entre hommes

et femmes.

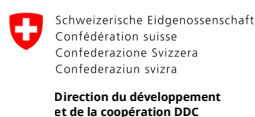
Au niveau des TIC, les rapports hommes/ femmes au sein de l'ARCT et des opérateurs de téléphonie mobile sont toujours marqués de déséquilibre en défaveur des femmes. Et les données sont toujours difficiles à trouver.

2.12. Santé VIH et Santé Sexuelle et Reproductive

Le secteur de la santé contribuera à la maîtrise de la croissance économique. Pour atteindre les objectifs, des mesures spécifiques sont nécessaires, entre autres: avoir des infrastructures, des médecins, des infirmières et de sage-femmes en suffisance; encadrer l'automédication, maîtriser rapidement le féminicide qui grandit et prévenir le suicide;

Des relations sexuelles sous contraintes, et soumises à des pratiques nuisibles existent.

Les jeunes filles sont confrontées à des grossesses avant d'atteindre la maturité physique, affective et sociale nécessaire pour devenir mères. Ceci est d'autant plus démontré par le nombre de grossesses des élèves enregistrées par province et par année et ci-après repris:



Province	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
BUBANZA	103	55	21	47	46
BUJUMBURA	87	72	55	75	82
BURURI	141	104	94	110	69
CANKUZU	26	17	35	13	22
CIBITOKÉ	107	36	48	61	64
GITEGA	142	107	115	86	59
KARUSI	93	35	50	55	35
KAYANZA	93	118	136	101	71
KIRUNDO	119	68	76	53	66
MAIRIE	50	61	92	53	47
MAKAMBA	75	65	56	84	59
MURAMVYA	76	64	52	41	35
MUYINGA	180	102	101	97	84
MWARO	69	74	49	55	34
NGOZI	107	97	55	89	63
RUMONGE	126	105	86	85	124
RUTANA	79	45	70	45	26
RUYIGI	59	43	42	45	33
BURUNDI	1732	1268	1233	1195	1019

2.13. Education et l'alphabétisation

Le Burundi a atteint l'universalité de l'éducation aux niveaux inférieurs de l'éducation.

A la base de ce résultat des mesures phares : la réintégration des filles mères à l'école ; la mise en place des tantes et pères écoles. Des écarts qu'il faut combler rapidement subsistent au niveau supérieur.

L'alphabétisation n'est plus du ressort d'aucune institution publique, alors que le Burundi ambitionne d'alphabétiser sa population dans le numérique.

Année académique	Effectif Féminins	Effectif Masculins	Total	%Féminins	%Masculins
2011/2012	12100	24666	36766	32.9%	67.1%
2012/2013	13938	30949	44887	31%	69%
2013/2014	9298	28574	37872	24.5%	75.5%
2014/2015	12786	38439	51225	24.9%	75.1%
2015/2016	12348	25918	37266	33.1%	66.9%

Année académique	Effectif Féminins	Effectif Masculins	Total	%Féminins	%Masculins
2016/2017	13926	24918	40120	34.7%	65.3%
2017/2018	15917	26194	41869	38%	62%
2018/2019	15626	24430	40056	39%	61%
2019/2020	21241	29895	51136	41.5%	58.5%
2020/2021	27732	35696	63428	43.7%	56.3%
2021/2022	28817	36509	65326	41.1%	59%

2.14. Intégration régionale et économies transfrontalières

Le Burundi attend de l'intégration régionale, « l'élargissement de son espace au plan économique et politique, la réalisation d'économie d'échelle, le développement des échanges commerciaux ainsi que la garantie de la paix et de la sécurité collective ».

Une décision salubre du Gouvernement de mener une enquête nationale annuelle sur le commerce transfrontalier informel permettra de mesurer l'ampleur des échanges informels auxquels les femmes participent de façon assez remarquable.

Les exportations informelles montrent qu'en 2020, les hommes ont réalisé 54,1% de la valeur totale des exportations et les femmes en ont réalisé 45,9%.

L'analphabétisme joue aussi un rôle dans cette situation d'inégalité. En effet, la femme a un moindre accès à l'information commerciale du fait de son faible niveau d'alphabétisation.

Globalement, au niveau EAC, les importations par pays d'origine (en MBIF et en %) sont ainsi estimées :

Pays	Valeur	Part (en %)	Valeur	Part (en %)
Ouganda	236,6	0,6%	0,5	0,0%
RDC	971,6	2,3%	13 065,5	56,2%
Rwanda	149,4	0,4%	20,5	0,1%
Tanzanie	40 393,8	96,6%	10 163,5	43,7%
Autres pays	74,7	0,2%	9,2	0,0%
Total	41 826,2	100,0%	23 259,2	100,0%

2.15. Industrie extractive

Le secteur de l'industrie extractive est d'une importance capitale dans la lutte contre la pauvreté d'une part et dans la promotion des droits humains des hommes, des femmes, des filles et des garçons sans discrimination d'autre part.

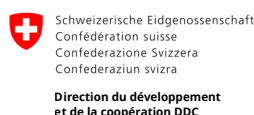
La femme est faiblement représentée dans les instances de prise de décision:

Pour la tranche d'âge 25-34 ans les femmes comptent pour 6 et les hommes pour 23.

Dans la tranche d'âge 35-44 ans les femmes comptent pour 9 et les hommes pour 19.

Dans la tranche d'âge 45-54 ans les femmes comptent pour 1 et les hommes pour 14.

Dans la tranche d'âge 55 et plus, les femmes comptent pour 0 et les hommes pour 4.



Au total des membres du personnel qui peuvent occuper des postes de responsabilité, on enregistre 16 femmes sur

60 hommes soit 21% de femmes et 79% d'hommes.

2.16. Inclusion financière pour l'autonomisation des femmes

La décision la plus opportune et salubre est la création de la Banque de Développement et d'Investissement des Femmes (BIDF).

Une autre action plurielle à grande portée est la Banque

d'Investissement des Jeunes (BIJE). D'autres initiatives importantes sont entre autres : les microfinances pour les femmes et par les femmes ; des efforts sont faits pour faciliter l'accès aux services financiers à la population tel qu'indiqué comme suit:

Province	Points service	Province	Points service	Province	Points service	Province	Points service
Bujumbura	261	Kayanza	33	Karusi	20	Bubanza	18
Ngozi	48	Cibitoke	29	Muramvya	20	Mwaro	18
Gitega	42	Kirundo	25	Ruyigi	20	Rutana	17
Muyinga	36	Rumonge	25	Bururi	19	Cankuzo	14
Makamba	34	Bujumbura	23				

2.17. Emploi formel, travail non rémunéré, protection sociale

Le niveau de qualification peu élevé de femmes par rapport aux hommes influe négativement sur leur positionnement au niveau du travail formel.

Ainsi les femmes sont prépondérantes dans le secteur informel que le secteur formel.

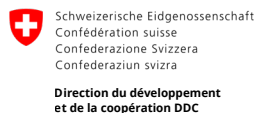
Représentation par sexe des employés au sein des petites et moyennes entreprises recensées

Types D'entreprise	Sexe Masculin			Sexe Feminin		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Artisanat	143	75	218	25	11	36
Commerce	345	6	351	171	3	175
Industrie	56	29	85	23	11	34
Services	50	12	62	14	7	21
Total	594	122	716	233	32	265
%	61%	12%	73%	24%	3%	27%



CHAPITRE III

DOMAINES PRIORITAIRES ET RECOMMANDATIONS



CHAPITRE III. DOMAINES PRIORITAIRES ET RECOMMANDATIONS

3.1. Perceptions de l'égalité de genre issues de l'enquête

Sur base des constats signalés par les enquêtes, quelques perceptions des citoyens ont été répertoriées en ce qui concerne l'égalité de genre au Burundi. L'enquête sur terrain a révélé que les femmes subissent beaucoup d'injustices de violences dans les ménages commis pour la plupart

des fois par les hommes. Des pistes de solutions ont été aussi proposées notamment la nécessité de renforcer la sécurité; de promouvoir les droits et libertés de la femme et de lutter contre l'impunité des VBG.

3.2. Domaines prioritaires et potentiel d'actions

Tout au long de cette recherche, il a été constaté que la promotion de l'égalité de genre était une préoccupation certes non officiellement déclarée dans certaines structures, mais ancrée dans les pratiques. Les responsables aux niveaux différents de la hiérarchie civile ou militaire ne l'expriment pas expressément, car c'est un vocable qui n'est pas institué dans les processus ou les procédures de prise de décision. Toutefois, il a été remarqué que dans tous les domaines, des opportunités existent et se présentent comme des potentialités qui pourraient être exploitées en vue de réaliser pleinement cet objectif de l'égalité de genre.

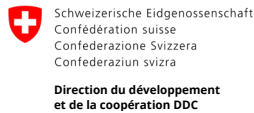
Un changement semble possible, si les défis, atouts et pistes d'intervention identifiés sur les 17 domaines prioritaires que ce profil aborde sont pris en compte dans les interventions des différents acteurs du domaine.

Des recommandations, qui pour la plupart sont issues des consultations qui ont été menées lors des enquêtes de terrain dans les neuf provinces, ont été regroupées selon la catégorie des destinataires: pouvoirs publics, société civile, partenaires du développement.

3.3. Recommandations retenues

Aux pouvoirs publics

1. Restructurer le Ministère en charge du genre pour qu'il se concentre exclusivement aux problèmes d'inégalité de genre et d'inclusion sociale ; renforcer la Direction Générale en charge du genre.
2. Renforcer les capacités des chargés du budget dans les institutions publiques, les sociétés paraétatiques et les administrations communales en budgétisation sensible au genre;
3. Renforcer les capacités financières du Ministère ayant en charge le genre.
4. Respecter les quotas constitutionnels et augmenter la représentativité féminine au-delà de 30%:
5. Assurer l'égalité de la représentativité des femmes et des hommes au niveau de la CENI.
6. Assurer l'alternance femme - homme sur les listes bloquées des élections pour ne pas recourir à la cooptation des femmes.
7. Renforcer les capacités matérielles et humaines des directions en charge des affaires familiales et sociales au niveau provincial et communal.
8. Rédiger un guide sur les Réfugiés et les Immigrants en matière de genre et le traduire en kirundi aux fins de sa large vulgarisation dans les pays de l'EAC.
9. Intégrer l'approche genre dans toutes les interventions de la Commission de Concertation et de Suivi sur la Prévention et la Répression de la Traite des Personne.
10. Promouvoir une migration protégée et encadrée en assurant une formation holistique des migrants avant leur départ.
11. Mener une étude pour dégager les facteurs à la base de l'écart énorme entre les effectifs des enseignantes et des enseignants au Burundi.
12. Replanifier l'alphabetisation des adultes.
13. Élaborer une stratégie interne de prise en compte de la politique nationale genre dans tous les ministères qui doivent générer des données sensibles au genre.
14. Veiller à la parité au sein de la gouvernance des institutions financières.



Aux Partenaires du développement

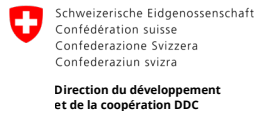
1. Appuyer les initiatives d'autonomisation économique de la femme et de la fille.
2. Créer un fonds commun pour l'égalité de genre.
3. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'éradication des violences faites aux femmes en général et aux filles en particulier pour sauvegarder leur santé mentale et sexuelle ainsi que celle de leurs parents et de leurs communautés.
4. Mener une étude sur les déterminants de la faiblesse de l'inclusion financière des femmes.
5. Mener une évaluation des barrières tarifaires et non tarifaires qui pourraient réduire le commerce opéré par les femmes.
6. Renforcer l'accès des femmes aux services financiers.
7. Pour booster l'entrepreneuriat, étendre les points de services financiers dans toutes les communes de façon équitable. En attendant, organiser des guichets tampons populaires pour faciliter les transactions financières au sein des communautés.
8. Renforcer les capacités des femmes dans l'usage des transactions numériques.
9. Appuyer l'atteinte des cibles de la « Stratégie Nationale de Prévention du Phénomène des Enfants en situation de rue et des femmes mendiantes ainsi que leur Réintégration Communautaire ».

Aux Organisations de la Société Civile et aux partis politiques

1. Initier un réseau national de la société civile sur l'égalité de genre.
2. Sensibiliser la population sur l'égalité de genre.
3. Accompagner les femmes élues dans les instances dirigeantes pour allier qualité et quantité dans la représentation.
4. Promouvoir des campagnes de sensibilisation pour l'éducation de la jeune fille.
5. Initier des fora annuels sur les droits et les devoirs des femmes, des hommes, des jeunes filles et des garçons.
6. Sensibiliser pour la génération et l'analyse des données désagrégées par sexe dans les institutions financières.

Aux acteurs du secteur privé

15. Introduire l'approche genre dans la programmation des activités et interventions des entités du secteur privé.
16. Promouvoir une politique de prise en compte du genre dans les recrutements du personnel.
17. Prendre des mesures de lutte contre le harcèlement sexuel et la discrimination basée sur le genre sur les lieux de travail.
18. Promouvoir la parité dans la gouvernance des entités du secteur privé.
19. Initier les concepts « genre et digitalisation » et « genre et sports » dans le secteur privé.



CONCLUSION

Au terme de l'élaboration du présent profil d'égalité de genre, quelques conclusions peuvent être tirées.

Le profil fait un état des lieux de la situation des inégalités entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons dans leurs conditions et leurs positions. Ces dernières sont influencées par la culture et les normes sociales, la religion, et d'autres facteurs liés à la géographie, à la pauvreté et d'autres conditions de vie dans leur diversité.

L'analyse faite des différents domaines de la vie nationale considérés montre qu'il y a des résultats atteints dans la réalisation de l'Objectif du Développement Durable numéro 5 : « Parvenir à l'égalité de genre et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Cependant d'ici 2030, le chemin est encore long dans tous les domaines. En effet, et comme il a été démontré, des inégalités et des exclusions assez importantes persistent. Elles touchent davantage les personnes de sexe féminin et des personnes appartenant aux groupes des vulnérables qui risquent de rester des laissés pour compte.

Les facteurs d'influence à la base de ces exclusions présentées dans le profil d'égalité de genre peuvent être écartés si un engagement fort est pris. Une action


dynamique est menée au niveau le plus élevé du Gouvernement. La régression observée dans certains domaines de la vie nationale est tributaire en partie d'une faible sensibilité de certaines autorités à l'approche genre et ses stratégies.

Les recommandations formulées sont des pistes d'actions pour redresser la balance de l'égalité de genre et l'équité. Cependant, comme les consultations menées dans le cadre de l'élaboration du profil le montrent, elles seront utiles uniquement quand le Burundi se dotera d'un mécanisme réellement spécifique pour l'égalité de genre, un ministère de l'égalité de genre et l'inclusion sociale, lequel dans ses missions mettra effectivement en œuvre ces recommandations ainsi que la politique nationale genre.

Pour le processus de recherche sur le sujet, il convient de noter que les limites de temps et de moyens ont interféré dans la production de ce rapport. La génération des données sur le sujet ainsi que leur interprétation demandent plus de temps que celui qui avait été alloué.

Il serait souhaitable que dans l'avenir, un tel Profil soit actualisé dans un délai régulier et convenu par les acteurs majeurs du domaine.



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

